



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2019

La DGALN vous propose l'action de formation n°19-232

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ECOQUARTIERS

Découverte des EcoQuartiers, les fondamentaux de l'aménagement durable

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « EcoQuartiers » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Pour les agents de l'État, vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Pour les collectivités et partenaires publics et privés, vous trouverez les informations sur la démarche EcoQuartier et le parcours de formation sur le site internet : <http://www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr/>



QUAND ?

5 et 6 juin 2019

date limite d'inscription
14 mai 2019 (auprès du CVRH)

OÙ ?

CVRH de TOULOUSE

Délocalisée DREAL OCCITANIE

520 allée Henri II de Montmorency à MONTPELLIER

vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4

Chef de projet : François KELLERHALS – 01 40 81 94 12

francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

Maîtrises d'ouvrage régionales : DREAL Occitanie, Centre-Val-de-Loire, Bourgogne Franche-Comté et Grand Est.

DGALN - Sous-direction de la performance

Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

Lucie LAMBERTRAYAR – Cheffe de projet formation

vos contacts au CVRH

Cheffe de projet : Christel JAROSZ

Coordonnées : 05 62 14 39 27

les objectifs de la formation

- Appréhender ou avoir une relecture actualisée de ce qu'est un projet d'aménagement durable et savoir décliner les grands principes de façon opérationnelle.
- Disposer d'une méthode éprouvée pour interroger la gouvernance, l'opportunité d'un projet, sa programmation et sa gestion en s'appuyant sur un réseau et des outils guides.
- Porter la politique de l'aménagement durable sur le territoire, en fonction de son contexte.
- Se familiariser avec la démarche EcoQuartier en s'appuyant sur l'expérience d'opérations labellisées.
- Partager autour de ces sujets les cultures professionnelles différentes en les enrichissant des visions croisées de l'État, des collectivités et des professionnels locaux.

le public concerné – les pré-requis

Cette action de formation ne nécessite pas de pré-requis. Elle s'adresse à tous les acteurs et partenaires de l'aménagement durable, notamment :

- Aux services de l'État : agents DREAL et en DDT(M) en charge de l'urbanisme, de l'aménagement, planification, habitat, conseil aux territoires, eau, risques, paysages, biodiversité, architecture et patrimoine (UDAP), suivi de projet complexes, interface milieux urbain-milieu agricole, représentants locaux des agences nationales (ANAH, ...)
- Aux collectivités : élus, agents de services techniques (planification, urbanisme et aménagement, environnement, transition énergétique ...), chefs et directeurs de projet aménagement, rénovation urbaine, centres-bourgs, action cœur de ville, centre-ville...
- Aux professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement : Agence d'urbanisme, CAUE, aménageurs, urbanistes, paysagistes, architectes ...
- Aux opérateurs et financeurs

CONTEXTE

L'État porte l'ambition d'accompagner les porteurs de projets et plus globalement les acteurs de l'aménagement, dans l'aménagement durable des villages, villes, métropoles, en tenant compte des contextes géographiques et socio-économique très différents. Pour ce faire, les services de l'État, en département, région et au niveau central, s'appuient sur des structures partenaires comme des associations d'élus, l'ANRU, l'ADEME, l'ANAH la fédération nationale des agences d'urbanisme, la fédération nationale des parcs naturels régionaux, les CAUE et des fédérations de professionnels (aménageurs publics et privés, concepteurs, bureaux d'études...). Les architectes et paysagistes conseils de l'état sont également mobilisés. Cette liste non exhaustive d'acteurs illustre l'importance de mutualiser les moyens et de diffuser et partager auprès du plus grand nombre des éléments cadres, de méthode et des retours d'expériences inspirants. Mise à disposition des collectivités et de leurs partenaires, la démarche EcoQuartier est un outil opérationnel mobilisable par tous, décliné sous 3 axes :

- un référentiel permettant de structurer son projet autour et d'identifier des éléments de réponses autour de 4 grandes dimensions (démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat)

- un outil d'expertise et de reconnaissance national autour de la labellisation EcoQuartier.

- un réseau d'acteurs engagés et investis partageant leurs expériences et leurs connaissances, prenant appui sur des animations diversifiées du local au national (groupes de travail, ateliers, rencontres, visites de site, séminaires, revues de projets, formations, formations-actions...)

Pour mobiliser, accompagner et fédérer tous les acteurs de l'aménagement à la démarche EcoQuartier, des modules de formations sont proposés. Cette formation permet d'avoir une relecture actualisée des différentes dimensions qui structurent tout projet d'aménagement durable.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

- Equipe pédagogique :

Guylaine Gautier Dreal Occitanie, Estelle Jourdan DDT65, Jérôme Alonso DDTM 66, Christophe Besset DDTM 34

- Représentants de Montpellier Méditerranée Métropole, engagée dans le projet de Parc Marianne et de la maîtrise d'oeuvre

- Représentants de la commune de Celles (34)

- Architecte et Paysagiste Conseil auprès de DDT(M)

Programme :

Introduction, tour de table des participants et de leurs attentes

Séquence 1 :

- Méthode de brise glace et de cohésion du groupe pour une bonne ambiance d'apprentissage
- La démarche EcoQuartiers dans son contexte : du plan Ville durable au Label Ecoquartier
- Comment appréhender et concevoir la Ville Durable ?

Séquence 2 :

- Constitution de quatre groupes de travail, présentation du déroulé de la visite du site de Parc Marianne à Montpellier
- L'écoquartier de Parc Marianne : présentation, visite commentée et structurée de l'opération avec la collectivité et le bureau d'études

Séquence 3 :

- Les 4 dimensions et les 20 engagements de la démarche écoquartiers : Zoom sur les 4 engagements travaillés sur l'opération de Parc Marianne
- Travail en ateliers sur les engagements de la grille écoquartiers
- Zoom sur un travail de concertation partagée sur la commune d'Aucun (65)

Séquence 4 :

- Présentation de projets d'écoquartiers : du concept à la réalisation d'un projet
- Partage des ressources, formations, animations écoquartiers

BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2019 - Action n° 19-232

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)

par courriel : formation.CVRH-Toulouse@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : **Parcours de professionnalisation EcoQuartiers** **Découverte des EcoQuartiers, les fondamentaux de l'aménagement durable**

CVRH concerné : **TOULOUSE (délocalisée à Montpellier)**
Chef(fe) de projet : **Christel JAROSZ**
Dates de la formation : **5 et 6 juin 2019**
Date limite d'inscription : **14 mai 2019**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTES-MCTRCT <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation		Date et signature de l'agent	
Avis	favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique	
Priorité	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service	